

## Procès-verbal

### De l'assemblée générale du 21 juin 07

- **Présences** : Susanne Jungclaus, Jean-François Huck, Rachel Blatter, Ariane Gerber, Régis Chanton, Luisiana Lorenzelli et Carole Morisod.
- En plus des membres du comité, 15 personnes étaient présentes ainsi que M. Arnaud Zufferey (Ingénieur EPFL en informatique et en gestion de l'environnement) et M. Yves Cretton (municipal de Collombey-Muraz, responsable de l'économie et de l'environnement).
- **Excusés** : Francine Cutruzzolà, Josiane Granger (Présidente de Collombey-Muraz), Prisca Vythelingum (vérificateur des comptes), Nathalie Cretton, Niclas Menelik, et Aline et Benoît Fleury.

### Déroulement de l'assemblée

#### *1<sup>ère</sup> partie :*

1. Présentation de l'ordre du jour et bienvenue.
2. Lecture du PV de l'assemblée 2006: Accepté.
3. Lecture du rapport de la Présidente sur les activités de l'association depuis mai 2006 à juin 2007 : Accepté.
4. Compte de l'exercice 2006.  
Les recettes sont constituées des cotisations des membres fr. 1140.-- et de dons fr. 230.--. Pour un total de fr. 1371.95.--. (intérêts inclus).  
Après déduction de divers frais (secrétariat, Internet, bancaires...) de fr. 395.—et l'addition d'un bénéfice de fr. 976.30, le capital final s'élève au 31 12 06 à fr. 2078.70.  
Les comptes ont été approuvés par les vérificateurs des comptes et par l'assemblée.  
Le maintien de la cotisation à fr. 30.-- et accepté par l'assemblée.
5. Le comité est réélu par l'assemblée.

6. Présentation du futur programme d'activité 2007-2008:

- Faire un communiqué de presse de la séance.
- Suivi des travaux de maintenance de la raffinerie.
- Reprendre contact avec Tamoil afin de savoir quand les capteurs en continu seront posés et vérifier les autres assainissements.
- Mettre en place une 2<sup>e</sup> campagne de mesure après les travaux d'assainissements.
- Se renseigner sur les nouveaux propriétaires de la raffinerie (Américains).
- Se renseigner auprès de Mme A. Fortay (Vert) suite à son interpellation au sujet de la nappe phréatique et des zones inondables.
- Poursuivre le suivi des odeurs.
- Suivi du dossier de Chavalon.
- Faire une interpellation auprès des services des 2 cantons.
- Divers.

7. Intervention de M. Yves Cretton.

Mots de bienvenue et explication de la philosophie de la commune de Collombey-Muraz : veiller à la pesée des intérêts économiques et écologiques.

Rencontre mensuelle entre le SPE, Tamoil et la commune assure que le suivi est sérieux et que les choses avancent. La commune s'investit dans des projets pour que l'air soit plus respirable comme dans le projet de la SATOME (chauffage à distance). M. Cretton pense que l'association a un rôle à jouer et lui souhaite plein succès. Il souhaite également maintenir le dialogue avec tous les acteurs.

Ne pouvant pas assister à la représentation de M. Zufferey, il obtiendra son rapport ultérieurement.

## *2<sup>e</sup> partie*

8. Présentation du Power Point de M. Zufferey concernant le projet Chavalon. Il démontre clairement l'inutilité d'une telle centrale avec les arguments suivants :

- Pénurie annoncée de manière abusive car ne tenant pas du tout compte des possibilités d'économies d'énergie.
- Faible rendement énergétique.
- Forte pollution atmosphérique (CO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, ammoniac...).
- Grosse consommation d'eau.
- La seule raison d'un tel projet est de permettre à EOS de vendre du courant électrique cher à l'Italie aux heures de pointe en turbinant les eaux du barrage du Nant de Dranse.
- ...

Sa présentation était basée sur la lecture approfondie de l'étude d'impact du projet de la nouvelle centrale à gaz de Chavalon dont vous trouverez un résumé des principaux points en annexe.

9. Suite à une votation, l'assemblée est opposée à l'unanimité au projet de Chavalon.

10. Présentation des membres pétitionnaires contre Chavalon. Le dépôt des signatures est prévu pour l'automne 2007. L'association Chablair s'engage à les soutenir dans leur démarche.
11. Les initiatives populaires fédérales « pour un climat sain » et « pour les véhicules plus respectueux des personnes » étaient également à disposition des membres.

Clôture de la séance à 22 h. 55.